



La réduction des risques de catastrophes (RRC)



Oxfam
Solidarité

Un autre monde.
Justement!

Table des matières

Oxfam et la réduction des risques de catastrophes	3
Qu'est-ce que la RRC ?	4
Trois concepts-clés	5
Collaborer à tous les niveaux	6
Un mot d'histoire	7
Défis pour le futur	8
L'approche spécifique d'Oxfam	9
Exemples de projets à Cuba, en Haïti et au Salvador	10
Quand les victimes deviennent sauveteurs	11-12
Les partenaires locaux, maillons indispensables	13-16
Un appui qui sauve des vies	18-19
Glossaire	21-22
Sources	23

ONT COLLABORÉ

Rédaction : Karin Lievens, Anne-Catherine Vaes, Mirjam Van Belle
Rédaction finale : Nena Baeyens, Julie Fueyo Fernandez, Frédéric Janssens, Chantal Nijssen
Photos : Tineke D'haese
Mise en page : José Mangano

Oxfam et la réduction des risques de catastrophes

« *Tsunami aux Samoa : au moins 100 morts* », « *Le typhon Ketsana fait 295 morts aux Philippines* », « *La sécheresse en Afrique occidentale menace 11 millions de personnes* »... Ces dernières années, les populations du monde entier ont à faire face à des catastrophes naturelles toujours plus extrêmes.

Lorsque de telles catastrophes se produisent, l'aide d'urgence seule ne peut suffire. Pour Oxfam-Solidarité, des solutions durables s'imposent pour réduire la vulnérabilité des populations. C'est pourquoi nous intégrons la dimension 'réduction des risques de catastrophes' (RRC) dans nos programmes humanitaires et de développement, ainsi que dans nos activités de plaidoyer. La RRC s'est progressivement imposée comme un axe prioritaire du programme stratégique d'Oxfam-Solidarité.

Lors des catastrophes, les premiers secours sont généralement mis en place par les voisins, les autorités locales ou des volontaires. Le principal défi

consiste donc à renforcer la capacité des acteurs locaux à réagir aux crises, et ce de façon durable et adaptée au contexte local.

Les programmes de RRC poussent les gens à s'organiser pour faire valoir auprès des autorités leur droit d'être protégés et d'avoir accès à des services sociaux de base. Une population moins vulnérable, capable de revendiquer ses droits, c'est un pas vers un développement durable. Cette approche axée sur les droits est au cœur de la politique d'aide humanitaire et de développement d'Oxfam.

Cette publication vise à familiariser le public, les donateurs et les partenaires d'Oxfam-Solidarité au concept de la RRC et à illustrer comment Oxfam-Solidarité intègre cette dimension dans ses programmes.

Bonne lecture,

Stefaan Declercq,
Secrétaire général d'Oxfam-Solidarité

Qu'est-ce que la RRC ?

Chaque année, 250 millions de personnes sont affectées par des catastrophes naturelles. Un nombre qui a plus que doublé ces quinze dernières années. La surpopulation, la pollution et le réchauffement climatique accroissent le nombre et l'impact des phénomènes naturels.



« Lorsque'il pleut beaucoup, nous faisons face à de véritables torrents de boue... »

En 2003, un séisme d'une magnitude de 6.6 sur l'échelle de Richter a causé la mort de 40.000 personnes en Iran. Quatre jours avant, un séisme de puissance identique n'avait fait que deux morts et 40 blessés en Californie...

Des tempêtes, des ouragans et des tremblements de terre, il y en a partout. Mais dans les pays en développement, leur impact est nettement plus important. Une réalité qui n'est pas uniquement due à des facteurs géographiques, mais aussi – et surtout – à la vulnérabilité des populations touchées.

C'est là que le concept de **réduction des risques de catastrophes (RRC)** prend tout son sens. La RRC vise à

réduire la vulnérabilité de la population en la préparant mieux aux menaces, en prenant des mesures pour réduire l'impact des catastrophes et en travaillant sur la prévention. Il s'agit donc d'aller au-delà de l'apport de nourriture, d'eau ou de tentes sur les lieux d'une catastrophe. L'aide humanitaire vise ici à travailler en amont des menaces afin qu'il y ait moins de victimes et de dégâts matériels. Un effort auquel les autorités doivent également participer en s'attaquant aux causes des désastres.

Trois concepts-clés



Une bonne préparation implique des formations pour les comités de quartier.

1. Préparation : préparer les gens à bien réagir face aux menaces.

Ceci implique une analyse approfondie de la vulnérabilité de la population et de tous les risques potentiels. Cette préparation passe par la mise en place de systèmes d'alerte, de brigades et de comités de protection, de centres d'accueil, de routes d'évacuation, ainsi que par l'organisation de formations à la législation sur la prévention et la gestion des risques.

2. Mitigation : prendre des mesures pour réduire les effets des catastrophes.

Ces actions, entreprises avant et/ou après une catastrophe, sont habituellement de petite envergure, simples et peu coûteuses. Il s'agit par exemple de construire des routes d'évacuation avec de vieux pneus ou encore de creuser des canaux pour diriger les flux d'eau lors de pluies abondantes.



Chaque habitant peut aider !



3. Prévention : prévenir les catastrophes

par le biais de projets à long terme et de réglementations. Ce volet de la RRC repose surtout sur les autorités. Il leur incombe en effet de s'attaquer aux causes physiques, sociales, économiques et politiques de la vulnérabilité des popu-

lations : violations des droits fondamentaux, discriminations, mauvaise gestion environnementale, difficulté d'accès au crédit, etc.

*Préparation
+ mitigation =
réduire l'impact
des catastrophes*

*Prévention =
prévenir les
catastrophes*

Collaborer à tous les niveaux

Une collaboration optimale entre les acteurs nationaux et internationaux est cruciale pour réduire les risques :



Les habitants s'organisent en comités de quartier.

1. Les personnes concernées qui s'organisent en comités de voisins, en comités de protection civile, en brigades ou équipes de sauvetage locales...



Les ONG dispensent des formations en RRC.

2. Les ONG et institutions locales et internationales. Exemple : l'Institut national de météorologie.



La police et les pompiers sont également impliqués.

3. Les autorités : protection civile, systèmes et comités nationaux et communaux de gestion des risques...

4. La communauté internationale : les gouvernements et leurs services de coopération au développement et d'aide humanitaire, les instances internationales et les ONG. Exemples : la DGCD (Direction Générale de la Coopération au Développement belge), ECHO (Service d'aide humanitaire de la Commission européenne), les institutions des Nations Unies (PNUD, FAO, SIPC). Voir lexique p. 22.

Un mot d'histoire

La RRC existe depuis les années 90. Elle est donc loin d'être une nouveauté...

Les années 90 avaient été proclamées « Décennie Internationale pour la Prévention des Catastrophes Naturelles » (DIPCN). La première Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles s'est tenue en 1994 à Yokohama (Japon).

Les leçons du tsunami

Toutefois, le tsunami qui a frappé l'Asie en 2004 a révélé le manque flagrant de préparation des États aux désastres naturels. La communauté internationale a pris conscience qu'il fallait mettre en place des systèmes d'alerte et des plans d'action capables de répondre à des catastrophes d'une telle envergure. Suite au tsunami et

aux questionnements qu'il a suscité, le processus a donc redoublé d'intensité.

Le Cadre d'action de Hyogo

Suite à cette expérience traumatisante, 168 pays ont décidé, lors de la deuxième Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles (2005), de signer le Cadre d'action de Hyogo.

Cet instrument prévoit l'intégration systématique de la RRC dans les politiques, plans et programmes de développement et de lutte contre la pauvreté. Le cadre établit des mesures et outils permettant de renforcer la résilience des communautés vulnérables face aux catastrophes.



Des documents de base servent de point de repère à ceux qui souhaitent appliquer la RRC.

Défis pour le futur

Le réchauffement climatique accroît les risques de catastrophes naturelles. Et les premières victimes sont généralement les populations pauvres...

Le nombre de personnes affectées par des catastrophes naturelles a plus que doublé ces quinze dernières années.

Le changement climatique semble être une des principales causes de cette augmentation.

Le changement du climat est en effet la source de menaces naturelles plus fréquentes et plus intenses : inondations, ouragans, grandes sécheresses... À l'avenir, on peut s'attendre à des catastrophes humanitaires toujours plus nombreuses et importantes.

Les populations pauvres des pays en développement subissent déjà les

conséquences du changement climatique. Leur vulnérabilité est d'autant plus élevée qu'elles habitent souvent dans des zones côtières ou dans des bidonvilles construits sur des sols instables. C'est le cas à Mumbai (Inde), où la moitié des habitants vivent dans des bidonvilles construits sur des sols marécageux. En 2005, une importante inondation y a fait près de 900 victimes. La plupart sont décédées suite à des glissements de terrain ou à l'effondrement de bâtiments.

La RRC réduit la vulnérabilité des populations face à la menace climatique, et constitue donc une méthode d'adaptation à ce bouleversement global.



Les populations des zones côtières sont particulièrement vulnérables.

Apprendre en jouant

Un jeu en ligne pour enfants montre comment de simples mesures peuvent contribuer à limiter les dégâts en cas de tsunami, d'incendie de forêt, d'inondation, de tremblement de terre ou encore d'ouragan :

www.stopdisastergame.org

L'approche spécifique d'Oxfam

La RRC fait partie intégrante des projets d'aide d'urgence et des programmes de développement d'Oxfam-Solidarité.

Depuis des années, Oxfam fournit de l'aide d'urgence dans les pays du Sud. Loin d'être une activité isolée, cette aide fait partie intégrante du travail de développement d'Oxfam, et se déroule toujours en collaboration avec des partenaires locaux capables d'agir directement avec les communautés vulnérables.

Ces partenaires interviennent juste après les catastrophes et coordonnent les travaux de reconstruction et de réhabilitation.

> **Aide d'urgence** : l'intégration de la RRC dans les projets d'aide d'urgence vise à réduire durablement la vulnérabilité des populations. Des projets de petite envergure peuvent faire la différence : mise en

place de réserves de semences, solidification des maisons afin qu'elles résistent aux ouragans ou à de fortes pluies, etc.

> **Développement** : la dimension RRC est également présente dans les programmes de développement. Ainsi, au Burkina Faso (Afrique de l'Ouest), l'organisation paysanne CPF a développé, avec le soutien d'Oxfam-Solidarité, une expertise dans le domaine du changement climatique et de ses conséquences.

> **Plaidoyer** : Oxfam-Solidarité soutient ses partenaires locaux dans leurs activités de plaidoyer politique. Ce plaidoyer permet de faire comprendre aux responsables politiques que l'impact des catastrophes pourrait être réduit par le biais d'une meilleure prévention et d'une meilleure gestion.



Les partenaires locaux d'Oxfam-Solidarité travaillent avec les populations vulnérables et sensibilisent les autorités à l'importance de la prévention.

Exemples de projets RRC à Cuba, en Haïti et au Salvador

- Construction de routes d'évacuation et mise en place de centres d'accueil temporaires ;
- Installation de systèmes d'alerte précoce ;
- Élaboration de plans locaux de préparation aux catastrophes ;
- Élaboration d'une carte des risques pour des lieux spécifiques ;
- Travaux d'infrastructure à petite échelle (murs de contention) ;
- Construction de canaux, murs de soutènement, routes d'évacuation ;
- Organisation de formations pour les communautés locales ;
- Mise sur pied de centres de gestion de risques ;
- Campagnes de sensibilisation aux risques ;
- Distribution de brochures sur les mesures préventives et les méthodes de préparation aux catastrophes naturelles.



Les hommes et les femmes du quartier s'organisent pour être mieux préparés.

Quand les victimes deviennent sauveteurs

Les projets RRC s'adressent aux populations les plus vulnérables des petites et des grandes communautés, dans les villes comme dans les campagnes.

Les populations les plus pauvres des pays en développement représentent 95% des victimes des catastrophes naturelles. Moins préparées, elles vivent également dans les conditions les plus critiques.

> **En Haïti**, près de 300.000 personnes vivent dans la ville Cap-Haïtien, au nord du pays. La croissance démographique et l'urbanisation sauvage ont poussé les habitants à remblayer les mangroves et les marécages pour s'y installer, alors que ces zones servaient de barrières naturelles face à la rivière qui traverse la ville. Les habitants ont également rasé les forêts des flancs des montagnes pour y habiter. Cette zone est donc devenue extrêmement propice à l'érosion, aux éboulements et aux glissements de terrain.

Le projet RRC soutenu par Oxfam-Solidarité à Cap-Haïtien prévoit la création de comités locaux de protection civile, l'organisation de formations ainsi que la fourniture du matériel nécessaire aux actions d'urgence : kits médicaux, cordes, outils... Certaines actions visent aussi à renforcer les structures de protection, comme la construction de murs de soutènement ou de structures de renforcement des bords de rivière.

> **Au Nicaragua**, le projet RRC encourage les agriculteurs à s'organiser au sein de leurs coopératives afin de mieux se préparer aux orages tropicaux, à de fortes pluies ou à des tremblements de terre. Les paysans participent à des formations sur les risques encourus par leur communauté, sur les moyens de limiter les dégâts et de se protéger.

« L'ouragan Felix a encore appauvri les plus pauvres. Des gens sont morts de faim, et des milliers de personnes ont perdu leur maison et leurs moyens de subsistance »

Témoignage du coordinateur d'aide pour Oxfam-Solidarité au Nicaragua, après le passage de l'ouragan Felix en 2008.

Les projets RRC requièrent toutes sortes de matériel.





Les habitants du quartier identifient les points faibles.



Le comité de quartier participe à une formation.



Le comité a élaboré un plan d'évacuation.

San Salvador, la capitale du Salvador, est fortement exposée aux tempêtes tropicales, aux tremblements de terre et aux inondations. Les parties les plus vulnérables de la ville se situent surtout à la périphérie, où les habitations sont bâties sur un sol instable. La majorité des habitants viennent des campagnes, ont de très faibles revenus, sont peu éduqués et logent dans des habitats précaires. Des comités de protection civile ont donc été mis sur pied afin d'identifier et de réaliser des projets de réduction des risques avec les habitants.

Acteurs potentiels

Dans tout projet RRC, il est essentiel que les gens ne soient pas considérés uniquement comme des victimes potentielles, mais avant tout comme des acteurs capables de sauver leur propre vie et celle des autres.

En effet, lors des catastrophes naturelles, c'est généralement la communauté locale qui intervient en premier lieu pour venir en aide à la famille, aux voisins du quartier ou du village. Dans ces conditions, plus les gens sont préparés à faire face aux catastrophes, plus ils peuvent sauver de vies. Mais ils doivent aussi disposer des moyens nécessaires pour agir.

Les partenaires locaux, maillons indispensables

Pour la mise en œuvre des projets RRC, les partenaires locaux constituent un maillon essentiel entre Oxfam-Solidarité et la population locale.

Les partenaires sont généralement des organisations avec lesquelles Oxfam-Solidarité a déjà mené d'autres projets par le passé : organisations paysannes, fédérations, institutions publiques...

Quelques exemples :

> **Cuba** investit depuis plusieurs années dans la préparation aux catastrophes. La **Défense Civile** est l'institution publique responsable de la politique de réduction des risques au niveau national. Oxfam-Solidarité

aide cette institution à mener ses activités au niveau local en appuyant la création et l'équipement de centres de gestion des catastrophes aux niveaux municipal et provincial. Ces centres organisent des exercices de préparation dans les villages et les quartiers.



Le matériel de base que la Défense Civile cubaine met à disposition des comités de quartier.

Au **Nicaragua** Oxfam-Solidarité collabore depuis 2002 avec la fédération nationale des coopératives agricoles (**FENACOO**P) pour améliorer la commercialisation de la production agricole et encourager le développement d'une économie locale durable.

En 2007, le cyclone Félix a détruit de nombreuses récoltes dans le pays. Avec la FENACOO, Oxfam-Solidarité a mis en œuvre un programme d'aide aux familles

paysannes des zones touchées. Ces familles ont reçu de l'aide alimentaire, mais également des graines et des semences pour les récoltes futures. La réduction des risques a également été intégrée à ce projet de réhabilitation. Des brigades ont été mises sur pied pour évaluer et analyser les risques inhérents à la zone et établir un plan d'urgence afin que les agriculteurs sachent comment réagir en cas de fortes pluies.



Une brigade locale analyse les risques potentiels de sa zone.



Mieux se préparer aux catastrophes passe par une meilleure collaboration entre les acteurs locaux.

Au **Salvador**, Oxfam-Solidarité soutient le travail de l'organisation **PROCOMES** dans les quartiers pauvres de San Salvador, la capitale du pays. Depuis les années 90, PROCOMES fait la promotion de méthodes de réduction des risques auprès des communautés vulnérables et tente d'améliorer la collaboration entre les acteurs locaux actifs sur cette question.

« En ce moment, plusieurs projets RRC sont en cours dans les différents quartiers de la capitale » explique Anne Hild, coordinatrice de l'aide humanitaire d'Oxfam en Amérique centrale, au Mexique et dans les Caraïbes.

« Suite aux ravages causés par l'ouragan Mitch en 1998, 22 organisations de la société civile se sont réunies avec les autorités pour mettre en place une loi de protection civile, de prévention et réduction de l'impact des catastrophes. Cette loi prévoit l'établissement d'un système de comités de protection civile à plusieurs niveaux : national, départemental, communal et communautaire. »



« Aux niveaux communal et communautaire, nous travaillons avec les comités, les bourgmestres et les dirigeants locaux », poursuit Anne Hild. « Là où il n'y a pas encore de comité, nous sensibilisons la population aux risques existants. »

« Nous encadrons les comités en leur offrant des formations et en établissant des

plans d'urgence. Ils apprennent notamment à quel moment la crue d'une rivière devient dangereuse, quand il faut déclencher le système d'alerte, comment évacuer les gens, comment organiser des abris, comment identifier les réfugiés, etc. Dans chaque district, un responsable est désigné pour coordonner l'évacuation. »



Si les gens sont bien préparés au niveau local, le partenaire d'Oxfam ne doit même pas intervenir.

L'efficacité de cette approche fut à nouveau démontrée en avril 2009

« La saison de pluie avait recommencé et le quartier de Mejicanos (San Salvador) était en état d'urgence », raconte la coordinatrice. « Mais tout le monde savait ce qu'il fallait faire. En 2007, PROCOMES avait mis sur pied un système d'alerte efficace. Les comités locaux

sont depuis lors équipés de radios et sont en contact permanent avec les comités municipaux. La population locale était donc bien préparée. A tel point que PROCOMES n'a pas dû intervenir. Au final, tout s'est parfaitement déroulé et il n'y a pas eu de victimes. »



Un appui qui sauve des vies

Pour mettre en oeuvre son programme RRC, Oxfam-Solidarité peut compter sur le soutien de plusieurs donateurs.

L'État belge attache beaucoup d'importance à la RRC. Il soutient notre programme via la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD).

La Commission européenne finance les projets RRC d'Oxfam par le biais de son Service d'Aide Humanitaire (ECHO). En 1998, ECHO a mis sur pied un volet de projets spécifiques de préparation aux catastrophes : DIPECHO. Les programmes de DIPECHO se déroulent dans 6 régions régulièrement sujettes aux catastrophes naturelles.

« Les changements climatiques causent de plus en plus de phénomènes extrêmes qui, dans certains cas, se transforment en de réelles catastrophes : sécheresses, ouragans violents... Investir dans une préparation accrue contre ces évènements est nécessaire où cela est possible. Comme au Bangladesh et dans la région des Caraïbes où les ouragans et les tempêtes sont récurrents. »
(Communiqué de presse du SPF Affaires étrangères, « Karel De Gucht libère 21 millions d'euros pour l'aide d'urgence en 2009 »).

« L'UE reconnaît que réduire les risques et la vulnérabilité au moyen d'une meilleure préparation est un paramètre essentiel pour sauver des vies, et ce particulièrement dans les zones vulnérables aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques. L'UE s'engage à promouvoir la RRC et la préparation aux catastrophes dans les pays en développement à travers une action cohérente et coordonnée aux niveaux local, national et régional. »
(Le Consensus européen sur l'aide humanitaire)



Les dons de **la population belge** permettent également à Oxfam-Solidarité d'intégrer la RRC à ses projets.

Un petit montant peut sauver des vies :

- *Une sonnette d'alarme : 30 euros*
- *Un kit de sécurité contenant une lampe de poche, une cape de pluie et une veste de sécurité : maximum 15 euros*
- *Un brancard : 40 euros*
- *Des bottes en plastique : 8 euros*
- *Un mégaphone : 16 euros*
- *Une pelle : 4 euros*





*Un exemple de réduction des risques :
de vieux pneus en caoutchouc solidifient un terrain en pente.*

Glossaire

Les notions de base de la RRC d'après la stratégie internationale de RRC des Nations Unies.

● **Changements climatiques**

Variation statistiquement importante des conditions moyennes du climat ou de sa variabilité, à condition qu'une telle variation persiste sur une période prolongée (généralement sur des décennies ou plus).

Le changement climatique peut être causé par des processus naturels ou des changements anthropiques persistants dans l'atmosphère ou dans l'utilisation des sols. Il est à noter que la définition du changement climatique utilisée dans la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique est plus restreinte : elle n'inclut que les changements directement ou indirectement attribuables à l'activité humaine.

● **Catastrophe**

Interruption grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société causant des pertes matérielles, économiques, environnementales et en vies humaines que la communauté ou la société affectée ne peut surmonter avec ses ressources propres.

● **Réduction des risques de catastrophe**

Cadre conceptuel englobant les éléments qui contribuent à minimiser la vulnérabilité et les risques de catastrophe au sein de

la société en général. L'objectif est d'éviter (prévention) et/ou de limiter (mitigation et préparation) l'impact négatif des aléas, et ce dans le contexte global du développement durable.

● **Alerte précoce**

Apport d'informations efficaces et en temps utile par des institutions bien identifiées, permettant à des individus exposés à des aléas d'agir pour éviter ou réduire les risques et de se préparer à mettre en oeuvre des réponses efficaces.

Les systèmes d'alerte précoce se composent de plusieurs éléments de base : la compréhension et la cartographie des menaces ; le suivi et la prévision d'événements imminents ; la formulation et la dissémination des alertes vers les autorités politiques et la population ; la mise en oeuvre d'actions appropriées et opportunes.

● **Aléa**

Événement matériel, phénomène physique et/ou activité humaine potentiellement destructif susceptible de faire des morts et des blessés, d'endommager des biens et des propriétés, de provoquer une rupture de la vie sociale et économique, et d'entraîner une dégradation de l'environnement.

● Atténuation (mitigation)

Mesures structurelles et non structurelles prises pour limiter les effets néfastes des aléas naturels, de la dégradation de l'environnement et des aléas technologiques.

● Préparation

Activités et mesures entreprises à l'avance en vue d'une réponse effective à l'impact des aléas, y compris la transmission d'alertes précoces opportunes et efficaces et l'évacuation temporaire des personnes et des biens d'un endroit menacé.

● Prévention

Activités entreprises pour éviter entièrement les effets hostiles des aléas ; moyens utilisés pour minimiser les catastrophes environnementales, technologiques et biologiques associées à ces aléas.

En fonction de la faisabilité sociale et technique ainsi que de considérations coûts/bénéfices, l'investissement dans des mesures de prévention se justifie dans les zones fréquemment affectées par des catastrophes. Dans un contexte de conscientisation et d'éducation à la RRC, le changement des attitudes et des comportements contribuent à promouvoir une « culture de la prévention ».

● Risque

Probabilité de l'apparition d'événements nuisibles ou de pertes prévisibles (morts, blessés, biens, moyens d'existence, rupture de l'activité économique, dommages sur l'environnement) suite à des interactions entre aléas naturels ou anthropiques et conditions de vulnérabilité. Le risque s'exprime conventionnellement par la formule suivante :
Risque = Aléas x Vulnérabilité.

● Résilience

Capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société potentiellement exposée à des dangers, de s'adapter (en résistant ou en changeant) afin d'atteindre et de conserver un niveau acceptable de fonctionnement et de structure. Elle dépend de la capacité du système social à s'organiser pour tirer les leçons des catastrophes passées et améliorer ainsi les mesures prises pour réduire les risques.

● Vulnérabilité

Ensemble de conditions et de processus résultant de facteurs physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui augmentent la sensibilité d'une communauté aux effets des menaces.

DGCD : Direction Générale
de la Coopération au
Développement

RRC : Réduction des Risques
de Catastrophes

ECHO : Service d'Aide Humanitaire
de la Commission européenne

FAO : Organisation des Nations
Unies pour l'Alimentation
et l'Agriculture

SIPC : Stratégie Internationale
des Nations Unies pour la
Prévention des Catastrophes

PNUD : Programme des Nations Unies
pour le Développement

SOURCES

- Interagency DRR¹ Video “Local Voices, Global Choices for Successful Disaster Risk Reduction”, 2008.
- Interagency DRR Video “Breaking the Cycle, Good Practice Principles for Disaster Risk Reduction”, 2008.
- Interagency DRR Video “Disasters are a Developmental Concern”
- Oxfam-Solidarité, CD-ROM “Mejora de capacidades locales para la gestión del riesgo en zonas marginales del AMSS. Sistematización multimedia del proyecto”, 2008.
- Oxfam-Solidarité, “Cuba, paradigma en la reducción de riesgo de desastres”, 2008.
- Oxfam América, “Cuba. Superando la tormenta: lecciones de reducción de riesgo en Cuba”, 2004.
- Oxfam Great Britain. “Introduction to Disaster Risk Reduction: A Learning Companion. Oxfam Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation”, 2009.
- Oxfam International. “OI Humanitarian Policy Note on Disaster Risk Reduction”, March 2009.
- Oxfam International, “The Right to Survive in a Changing Climate”, April 2009.
- Service d’aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO), “Se préparer c’est sauver des vies. Réduction des risques de catastrophes”, 2008.
- Commission of the European Communities. Communication from the Commission to the Council and the European Parliament, “EU Strategy for Supporting Disaster Risk Reduction in Developing Countries”, COM (2009) 84 final, February 2009.

¹ Action Aid, British Red Cross, Christian Aid, International Federation of the Red Cross and Red Crescent Societies, Oxfam GB, Plan UK, Practical Action, Provention Consortium, Tearfund.



E.P.: Stefaan Declercq, Rue des Quatre-Vents 60 - 1080 Bruxelles



Publication financée
par la Direction Générale
de la Coopération
au Développement (DGCD)
du gouvernement belge.



**Oxfam
Solidarité**

Rue des Quatre-Vents 60 - 1080 Bruxelles

Tél : +32 (0)2 501 67 00

Fax : +32 (0)2 511 89 19

oxfamsol@oxfamsol.be

www.oxfamsol.be